



29 septembre 2020

(20-6586)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU:  
RÈGLEMENT SUR L'APPROBATION DES DEMANDES DE LICENCE OBLIGATOIRE  
POUR LES ŒUVRES MUSICALES ET LES REDEVANCES  
POUR LEUR UTILISATION

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU</b>
--	--

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Règlement sur l'approbation des demandes de licence obligatoire pour les œuvres musicales et les redevances pour leur utilisation
<b>Objet</b>	Droits de douane et droits connexes
<b>Nature de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2020/IP/TPKM/20_5493_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2020/IP/TPKM/20_5493_00_e.pdf</a> <a href="https://ip-documents.info/2020/IP/TPKM/20_5493_00_x.pdf">https://ip-documents.info/2020/IP/TPKM/20_5493_00_x.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/TPKM/6</a>
<b>Brève description du texte juridique notifié</b>	<p>Pour assurer la conformité avec les normes dans le domaine du droit d'auteur et les précédents judiciaires, des modifications ont été apportées au "Règlement sur l'approbation des demandes de licence obligatoire pour les œuvres musicales et les redevances pour leur utilisation". Le règlement susmentionné a été modifié de façon à inclure les révisions essentielles ci-après: ajout de renseignements sur le titulaire exclusif des droits sur le formulaire de demande; et obligation pour l'autorité compétente en matière de droits d'auteur de notifier la partie bénéficiant d'une licence exclusive sur une œuvre musicale de la possibilité de présenter un avis.</p>
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais, chinois

---

<b>Entrée en vigueur</b>	6 août 2020
<b>Autre date</b>	Adoption: 4 août 2020

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	21 août 2020
<b>Autres renseignements</b>	<p>Veillez consulter le site Web de l'Office de la propriété intellectuelle (TIPO) du Ministère des affaires économiques pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du Règlement sur l'approbation des demandes de licence obligatoire pour les œuvres musicales et les redevances pour leur utilisation.</p> <p>Site web: <a href="http://www.tipo.gov.tw">http://www.tipo.gov.tw</a> Adresse électronique de contact: <a href="mailto:ipogp@tipo.gov.tw">ipogp@tipo.gov.tw</a></p>
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	Ministère des affaires économiques

---

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révise.